

Edito

Le développement économique sur notre territoire

Notre communauté de communes a comme compétence le développement économique. L'exercice de cette compétence se traduit par des actions et des investissements en faveur du tissu économique local afin de faciliter le maintien, la création et l'installation de nouvelles activités sur notre territoire.

Cette compétence est déléguée au syndicat de développement économique allier, allagnon (SYDEC), syndicat regroupant également les communautés de communes de BLESLE et du BRIVADOIS. De ce fait la capacité financière du SYDEC est renforcée puisqu'elle s'appuie sur une population de 25 000 habitants.

Le champ des interventions économiques des collectivités territoriales a considérablement évolué ces quinze dernières années, en particulier avec la loi « 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et la loi « 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales » notamment pour tenir compte des directives européennes.

Dans le cadre de la répartition des compétences en matière de développement économique entre les différents niveaux de collectivités, le dispositif législatif confère à la région, sur son territoire, un rôle de coordination des actions de développement économique des collectivités territoriales et de leurs groupements. En outre, il a également réaffirmé le rôle de « chef de file » de la région pour les aides au développement économique de droit commun visées à l'article L.1511-2 du code général des collectivités territoriales. Ces aides régionales aux entreprises revêtent par exemple la forme de prestations de services, de subventions, de bonifications d'intérêt, de prêts et avances remboursables, à taux nul ou à des conditions plus favorables que celles du taux moyen des obligations.

A noter que l'intervention régionale ne réduit pas pour autant les possibilités offertes aux autres collectivités territoriales et à leurs groupements de disposer de

plusieurs leviers d'intervention sous la forme d'une offre foncière (avec la création de zones d'activités), de la création d'infrastructures spécifiques destinées à l'accueil des entreprises, de la mise en place de solutions de portage de l'immobilier d'entreprise (financement des locaux).

Toutes ces possibilités d'intervention des collectivités territoriales sont développées sur notre territoire comme décrit ci-dessous :

Les zones d'activités de notre communauté de communes :

- Le pôle logistique de Lempdes sur Allagnon identifié comme le pôle logistique du sud de l'Auvergne ;
- La zone d'activité de la Leuge à Vergongheon en cours de création, permettra d'accueillir une dizaine de petites structures artisanales ;
- La ZI Les Bonnes à Lempdes sur Allagnon où 13400 m² restent disponibles.

La pépinière d'entreprise de Lempdes sur Allagnon :

Au delà de l'offre immobilière, les entreprises hébergées en pépinière bénéficient de nombreux services pour les accompagner au mieux dans l'ensemble de leurs démarches de création d'entreprise. Dans ce but le SYDEC a conventionné un partenariat privilégié avec la chambre de commerce et d'industrie.

La mission d'accueils d'actifs sur notre territoire :

Les principales missions de ce service porté par le Pays de Lafayette sont l'accueil et le suivi des porteurs de projets, la construction et la promotion d'offres d'installation, l'animation du dispositif « Place aux jeunes ».

Le portage de l'immobilier d'entreprise :

La solution de portage de l'immobilier mis en place par le passé par le SYDEC avec les usines relais est aujourd'hui obsolète. Pourtant, l'immobilier, indispensable à l'entreprise pour abriter son activité, ne participe que peu ou pas à la compétitivité de l'entreprise. Il est préférable pour une entreprise de mobiliser ses ressources pour l'acquisition d'équipements productifs plutôt que sur des bâtiments.

Pour répondre à cette problématique et dans la continuité de son action auprès des entreprises, le SYDEC est en train de mettre en place un nouveau dispositif. Cette réflexion est menée en partenariat avec la caisse des dépôts et consignations, le comité d'expansion économique et les chambres consulaires.

A ce jour l'évaluation de l'exercice de cette compétence est très intéressante :

Le SYDEC a porté depuis sa création 15 usines relais, ce qui représente 475 emplois (effectifs 2012) et 11,5 millions d'euros d'immobilier.

La participation versée par Auzon Communauté pour le fonctionnement du SYDEC est de 7,5 € par habitant en 2014 soit 70710 € et le reversement des cotisations foncières entreprises - CFE - et de la cotisation sur la valeur ajoutée de l'entreprise - CVAE - (ex Taxes Professionnelles), généré par ces créations, dont a bénéficié la communauté de communes pour 2013 est 78897 €.

A partir de 2016, le reversement sera moins intéressant puisque les trois communautés de communes composant le SYDEC ont décidé d'apporter un million d'euros à la création de la 2 fois 2 voies (RN102) et d'investir massivement pour la création de la zone logistique de Lempdes. Ces décisions auront un impact financier important pour le SYDEC et la réversion de taxes aux communautés de communes ne sera vraisemblablement plus possible.

Cette baisse de recettes au détriment des communautés de communes sera compensée par l'installation dans le futur de nouvelles activités sur cette zone. Il est certain que ces nouvelles activités vont engendrer de la création d'emplois, de nouvelles ressources fiscales via la CFE/CVAE, d'envisager de nouveaux projets ainsi s'assure une compétence.

Jean-Paul PASTOUREL
Président d'AUZON COMMUNAUTE

Soins et bien être de la tête aux pieds à Vergongheon

Le salon de coiffure **Au petit bonheur de Manon** s'est enrichi d'un espace beauté. Depuis le mois de juillet, **Manon Taberly** et **Fabienne Sapt** travaillent côte à côte pour chouchouter leurs clients.



Comment en êtes-vous venues à travailler ensemble ?

Fabienne Sapt : On se connaît depuis trois ans parce nos enfants sont dans

la même classe. Au départ, je ne savais pas que Manon était coiffeuse. Je l'ai su quand elle a racheté le salon l'année dernière.

Manon Taberly : Je savais qu'il y avait une demande pour des soins esthétiques. J'ai travaillé avec une première personne mais elle est partie. Le lendemain, Fabienne était là et elle a pu assurer les rendez-vous qui étaient déjà fixés.

Comment s'organise votre collaboration ?

M.T. : Le local est divisé en deux espaces, un pour la coiffure, l'autre pour l'esthétique. Chaque activité a sa propre entrée. On ne veut pas que les clientes de l'une se sentent mal à l'aise si elles ne sont pas clientes de l'autre...

F.S. : Pour ma part, je continue à proposer mes services à domicile mais le reste du temps, je suis au local. Certaines personnes ont pris rendez-vous avec Manon mais elles

passent me voir rapidement si je suis disponible. Nos deux activités sont complémentaires. On échange et on n'hésite pas à se solliciter l'une l'autre pour que les clients repartent vraiment contents.

Au-delà des prestations classiques, que proposez-vous aux clientes ?

F.S. : On propose des ateliers coiffure ou maquillage avec le matériel des clientes. Elles viennent avec leurs brosses et sèche-cheveux ou avec leur maquillage et leurs pinceaux, et on les aide à bien s'en servir.

M.T. : On aimerait aussi organiser des ateliers autour des nouvelles tendances. Et pourquoi pas un défilé de mode avec coiffure et maquillage ! Mais pour ça, il faudrait trouver une école de stylisme qui nous prête des tenues.

F.S. : On accorde aussi une attention toute particulière aux personnes âgées ou à celles qui ne peuvent pas

Un agent immobilier à Sainte-Florine

Le 18 mai dernier, **Alain Le Roux** a ouvert une agence immobilière en plein centre ville, au 7 rue des Etats-Unis, dans laquelle il propose des biens situés sur une zone d'environ 20 kms autour de Sainte-Florine.

Qu'est-ce qui vous a fait venir dans cette commune ?

Je suis parisien d'origine mais il y a un peu plus de dix ans, j'ai choisi de fuir la ville et de venir vivre au vert dans cette belle région. J'ai eu un coup de cœur pour la commune et pour une maison. C'est idéalement situé : proche de l'A75, d'Issoire, de Brioude et même de Clermont. On a tout ce qu'il faut sur place et on se sent vraiment bien ici. C'est vraiment le cadre de vie qui m'a attiré. Et puis c'est vrai que sur Paris, l'immobilier est hors de prix alors qu'en province on peut accéder à la propriété plus facilement.

Comment en êtes vous arrivé à créer votre activité ?

J'ai travaillé pendant sept ans comme conseiller vente puis à la location dans un groupe immobilier

à Issoire. En 2014, il y a eu un plan social avec des mesures d'incitation au départ volontaire. A l'approche de la cinquantaine, je me suis dit que c'était le moment de créer quelque chose. En plus, il y avait un manque sur le bassin : Sainte-Florine est une ville active, qui bouge... il y a donc des choses à faire !

Vous avez choisi de ne pas vous lancer tout seul. Pourquoi ?

Je me suis affilié au réseau indépendant Blot immobilier qui compte 5 agences dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire parce que se lancer tout seul aujourd'hui, c'est compliqué. On partage une base logiciel et il y a une passerelle constante entre les différentes agences. On échange les contacts aussi : il arrive par exemple que des clients clermontois cherchent un bien plus au sud.

Quelle a été la réaction de la population locale suite à votre installation ?

L'ouverture d'un commerce en centre ville est toujours bien perçue par la population, il n'y avait plus d'agence à Sainte-Florine depuis une dizaine

d'années. J'ai du passage, mes collègues commerçants m'ont apporté leur soutien, les affaires ont démarré, il y a un vrai besoin ici.

Quels sont vos projets ?

J'aimerais développer le locatif parce que de nombreux propriétaires ne sont pas sur place pour gérer leurs biens. Des investisseurs cherchent aussi à investir dans le locatif. D'un autre côté, il y a des particuliers qui cherchent à louer. Le travail d'une agence consiste aussi à réguler le marché pour être en phase avec la demande.

Coordonnées :

7 rue des Etats-Unis à Sainte Florine
07 64 07 56 63





se déplacer facilement. On peut aller les chercher chez elles et les amener au salon pour qu'elles reçoivent leurs soins. Ensuite, on les ramène à leur domicile. Il ne faut pas qu'elles hésitent à nous appeler. Notre métier, c'est d'apporter du plaisir et du bien-être aux gens.

Contacts :

Au petit bonheur de Manon

(coiffure) : 04 71 76 97 82

Le regard miroir (esthétique) :

06 32 99 51 04

Opération Programmée à l'Amélioration de l'Habitat

Sous l'impulsion de l'ETAT, la communauté de communes entérienne en 2015 la reconduction de l'O.P.A.H pour une cinquième année. Malheureusement, l'enveloppe dévolue à notre opération du coté de l'Etat n'est plus au rendez vous. Aussi, la communauté de communes se trouve dans l'obligation de mettre en attente les dossiers et les demandes. Les permanences du bureau d'étude URBANIS en charge de l'animation et du suivi de l'OPAH menée à l'échelle de la communauté de communes d'AUZON sont donc annulées pour une durée indéterminée. Une information sera faite au moment de leur nouvelle programmation. Pour toute information, il est toujours possible de contacter URBANIS au 04 73 90 00 08.



Un nouveau cadre pour la pharmacie 2M à Vergongheon

A partir de début novembre, la pharmacie 2M change d'adresse et de dimension mais conserve son numéro de téléphone.

En déménageant au 47 route de Brassac (à la place de l'ancien établissement Pouligner), près du rond point du cimetière, l'officine de Vergongheon bénéficiera d'un

nouveau lieu, plus vaste et plus commode. Leandro Mallet, Docteur en pharmacie, et son équipe pourront ainsi proposer l'ensemble des spécialités du registre des médicaments mais aussi de l'appareillage médical et de l'hygiène. D'autres acteurs de la santé viendront s'installer à proximité pour compléter l'offre de service existante. Téléphone de la pharmacie 2M : 04 71 76 01 77



Infos

Fonds d'Intervention à l'Artisanat et au Commerce (FISAC) : la communauté de communes par convention avec l'ETAT permet à toutes les entreprises commerciales et artisanales inscrites au répertoire des métiers et au RCS justifiant d'un C.A inférieur à 1 000 000 euros HT et ayant majoritairement les particuliers pour consommateurs finaux de prétendre à des aides financières pour accompagner leurs investissements (accessibilité, modernisation de l'outil de production ...). Une enveloppe de plus de 90 000 euros est encore mobilisable. Pour toutes demandes, contacter la Chambre de Commerce et d'Industrie au 04 71 50 05 36 ou la Chambre des Métiers au 04 71 74 92 92.

Mme BOUTIN – Charcutier Traiteur à LEMPDES a bénéficié d'une aide cumulée de 6000.00 euros au titre du FISAC dans le cadre de travaux d'accessibilité d'un montant de 13 780.00 euros HT.



Un plombier-chauffagiste à Sainte-Florine

Le 1^{er} avril dernier, Nicolas Ville-preux, 36 ans, a repris l'entreprise de son beau père, José Garcia, installé jusqu'alors à Brassac. Une succession dans la continuité mais avec un changement d'adresse.

Comment s'est organisée cette reprise ?

J'ai travaillé dix ans comme salarié de cette entreprise et le but a toujours été que je reprenne l'affaire lorsque mon beau-père partirait à la retraite. C'est vrai qu'au départ, je n'avais pas imaginé devenir chef d'entreprise un jour. Mais j'étais investi et ça me plaisait bien aussi de gérer. Je ne me voyais pas aller travailler ailleurs de toutes les façons. Je m'occupais déjà de tout : les réunions de chantier, les devis... Mon statut a changé mais le travail, lui, reste le même.

Quelle a été la réaction des clients ?

Depuis un an ou deux, ils demandaient comment ça

allait se passer. Ça les a rassurés de savoir que je reprenais l'affaire. Les gens n'aiment pas changer de plombier donc tout le monde est content. Même si je suis installé à Sainte-Florine, j'ai conservé le même numéro de téléphone pour que les clients ne soient pas perturbés.

Est-ce que vous avez apporté quelques changements tout de même ?

J'ai fait un stage de 3 jours à Clermont-Ferrand pour passer les

qualifications RGE¹ en décembre 2014. Ça n'attire pas forcément de nouvelles personnes mais c'est vrai que les gens préfèrent qu'on l'ait parce qu'ils peuvent bénéficier d'avantages fiscaux.

Quelles interventions proposez-vous ?

Tous les services classiques : plomberie, sanitaires, chauffage, dépannage, ramonage, entretien de chaudière... Je peux aussi installer des appareils qui utilisent des énergies renouvelables. Je réalise beaucoup de rénovations de salles de bain, surtout chez les personnes âgées qui souhaitent transformer leurs baignoires en douches.

Comment voyez-vous la suite ?

Pour l'instant, je n'envisage pas d'agrandir l'entreprise. J'aime travailler en autonomie. D'ici deux ou trois ans, j'aimerais bien avoir un local avec un atelier sur Sainte-Florine pour tout centraliser sur la même commune.



¹ Reconnu Garant de l'Environnement

Une nouvelle boucherie à Vergongheon

Depuis 5 ans, David Tesson parcourt 800 kilomètres par semaine pour livrer de la viande aux habitants du territoire. Le 6 octobre dernier, ce boucher itinérant a ouvert une boutique fixe à Vergongheon.



Cet établissement, David Tesson l'avait déjà remarqué : il y a deux ou trois ans, il avait même essayé de le reprendre mais il lui était

passé sous le nez. Alors quand il s'est retrouvé à nouveau vide au mois de mai, les habitants de la commune lui en ont tout de suite parlé. « J'ai été encouragé par mes proches et aussi par la commune alors je me suis dit, pourquoi pas ! Je n'avais pas vraiment prévu de reprendre cette boucherie à ce moment là mais c'est une belle opportunité ».

Grâce à son activité de boucher itinérant, David Tesson est déjà bien connu des habitants de la région, qui se sont réjouis de cette nouvelle. « Les gens avaient hâte que j'ouvre et j'ai eu des échos très positifs, très encourageants. Parfois, ce n'est pas facile de s'installer mais quand les habitants ont envie, ça aide. La boucherie est un commerce important, comme la boulangerie donc je suis plutôt confiant pour la suite ! »

L'ouverture d'une boutique fixe va représenter une charge de travail supplémentaire mais David Tesson ne sera pas seul pour y faire face. Il a embauché une autre personne pour l'aider au magasin. « Le lundi et le jeudi, on s'occupera de la transformation ensemble. Les autres jours, je continuerai mes tournées et Nathalie s'occupera du magasin. »

Dans sa boutique comme sur les routes, David Tesson ne propose

que des viandes de producteurs auvergnats. Pour lui, la qualité et la proximité sont primordiales. « Je ne veux pas seulement que les habitants constatent qu'ils ont un boucher sur place. J'ai envie qu'ils se disent qu'ils ont un bon boucher ici et qu'ils n'ont pas besoin d'aller ailleurs. Mon but serait de développer une économie locale, que tout se fasse sur place et que les nouveaux arrivants voient qu'il y a tout sous la main ici. »

La boutique ne lui permettait pas d'installer un laboratoire. David Tesson a donc conservé le sien, à Fontannes, pour transformer la viande. « C'est sûr que ce serait plus pratique de tout avoir au même endroit... J'ai déjà un autre projet en tête : j'ai acheté une propriété sur la commune et à je voudrais y installer mon laboratoire mais aussi créer des chambres d'hôte. » Un projet qui pourrait voir le jour si la boucherie de Vergongheon fonctionne bien.



En bref...

Volontaires : les sapeurs-pompiers recrutent... alors n'hésitez pas à contacter votre centre le plus proche.



Petit rappel des dispositifs et des accompagnements financiers au service de la population portés par la communauté de communes

La Forêt : une richesse à exploiter

La communauté de communes est l'une des seules sur le département de la HAUTE LOIRE à s'engager en faveur de la valorisation de son patrimoine forestier par la mise en œuvre de certaines actions dans le but d'aider et d'inciter les propriétaires à la gestion de leurs parcelles boisées.

Pour ceci, il existe toujours une aide aux plantations de feuillus visant à diversifier les essences de nos massifs, ainsi qu'une aide à la 1^{ère} éclaircie des plantations résineuses. De plus, la communauté de communes poursuit son engagement auprès du conseil départemental dans le cadre du programme d'aménagement foncier.

Pour l'aider à mener bien ces actions, la communauté de communes a signé depuis quelques années une convention de partenariat avec le Centre régional de la propriété forestière (CRPF). Aussi, si bénéficiaire de ces dispositifs vous intéressez, n'hésitez pas contacter le CRPF BRIOUDE – Bruno FOURNIER – au 04 71 50 36 56.



COLIBRI : vos déplacements à la demande pour seulement 5 euros



Au départ mené à titre expérimental, ce dispositif victime de son succès est renouvelé d'année en année depuis 2012 - date de sa mise en place. Ce dispositif novateur pour notre secteur permet de se déplacer à moindre coût en taxi sur le territoire de la communauté de communes et même au-delà.

Ce dispositif bénéficie à tous résidents de la communauté de communes. Il suffit de vous rendre à la mairie de votre domicile, et après inscription, il vous sera remis des bons transports dans la limite de 10 par foyer et par trimestre.

A vous de réserver directement votre course auprès du taxi conventionné par la communauté de communes moyennant la somme de 5 euros par trajet aller.



Liste des prestataires conventionnés dans le cadre de COLIBRI.

Taxi Badon : 04.71.74.61.20 /06.61.00.22.11

Taxi Bezanger : 04.71.76.17.91 /06.42.49.73.62

Taxi Graille : 09.63.52.75.72 /06.99.65.19.61

Taxi Cindy : 06 61 41 61 52

Taxi Rossel : 06 50 63 00 08

Vergongheon : un espace dédié aux 0-3 ans

POLE PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Multi Accueil - Les P'tits Lutins
Contact : Jessie LANDECKI
 rue des Ecoles
 43360 VERGONGHEON
04 71 76 57 32
 haltegarderie.ccauzon@orange.fr

POLE PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Relais Petite Enfance
 Intercommunautaire
Contact : Nathalie SAGNE
 rue des Ecoles
 43 360 VERGONGHEON
04 71 76 92 48
 ram.cc.auzon.bmm@gmail.com



Petit rappel historique :

En 2009, Auzon Communauté décide de créer une halte garderie pour accueillir les enfants âgés de 6 mois à 3 ans. Elle est installée dans des locaux partagés avec le centre de loisirs et le Relais d'Assistante Maternelle (RAM). A cette époque, elle est ouverte deux jours par semaine, le mardi et le jeudi, et peut accueillir 8 enfants. Rapidement victime de son succès, le mercredi matin est également proposé aux familles du territoire à partir de 2013. Une fois encore, le service trouve rapidement preneurs. Il y a donc une réelle demande sur le territoire : les familles sont en effet à la recherche d'un mode de garde mais aussi d'un lieu de socialisation pour les tout petits. Le déménagement du centre de loisirs à Sainte-Florine crée l'opportunité de transformer les locaux pour en faire un lieu dédié à la petite enfance. Le 7 septembre dernier, après trois mois de travaux, le bâtiment a pu accueillir les enfants et les assistantes maternelles.

Le Pôle Petite Enfance a ouvert ses portes le 7 septembre : un lieu pensé et conçu pour le confort, la sécurité et l'éveil des tout petits.

Visite guidée du Pôle Petite Enfance

Le Pôle Petite Enfance accueille désormais deux activités : le multi accueil et le Relais Petite Enfance (anciennement RAM).

Le multi accueil est ouvert 5 jours par semaine, de 8 h 30 à 17 h 30 et peut accueillir 10 enfants. Jessie Landecky, la directrice de la structure est ravie de pouvoir répondre aux besoins des parents. « Nous avons différents profils : certains cherchent un mode de garde parce qu'ils travaillent, d'autres sont à la recherche d'un emploi, d'autres encore souhaitent simplement que leurs enfants se socialisent en côtoyant d'autres petits. »

Jessie Landecky peut désormais compter sur 4 autres salariés pour l'aider à gérer la structure : une adjointe ayant une formation d'éducatrice de jeunes enfants, deux auxiliaires puéricultrices et une personne en CAP petite enfance. Une équipe agrandie qui permet d'impulser une nouvelle dynamique. « En étant plus nombreux, on échange d'avantage et on arrive plus facilement à développer des projets pour les enfants. »

Le lieu a lui aussi été agrandi, en concertation avec les directrices de deux structures. Jessie Landecky a apprécié de pouvoir participer activement à la réflexion sur l'aménagement de l'espace. « On a pu travailler par rapport à nos besoins pour rendre l'espace plus adapté, convivial et confortable. On a choisi les couleurs, la décoration, l'aménagement, le matériel. On a vraiment été écoutés à la fois par la collectivité mais aussi

par les entreprises qui ont réalisé les travaux. »

Désormais, le multi accueil compte deux chambres réservées aux siestes et deux grandes salles de vie mais aussi une salle de bain, un espace pour réchauffer les repas et un préau vitré pour permettre aux enfants de sortir sans trop s'exposer au froid.

Cette nouvelle organisation de l'espace a grandement amélioré les conditions d'accueil et de travail pour le personnel. Au Relais Petite Enfance qui accueille les assistantes maternelles et les enfants trois matinées par semaine, la directrice, Nathalie Sagne, fait le même constat. « Les conditions de travail sont extraordinaires. Nous avons plus de place et nous avons pu créer des espaces dédiés : arts plastiques, jeux de motricité fine, jeux symboliques, coin lecture, espace bébé... Avant, si on avait commencé une activité peinture par exemple et qu'elle n'était pas terminée à la fin de la séance, il fallait tout ranger pour libérer l'espace et tout réinstaller la fois suivante. C'est beaucoup plus confortable au quotidien. »

Le Relais Petite Enfance a également gagné en visibilité car auparavant, il se trouvait dans la halte garderie. « Le

lieu est beaucoup plus facile à identifier et je pense que cela va permettre aux assistantes maternelles de se l'approprier. J'espère que cela va créer une dynamique de groupe, un nouvel élan. On va pouvoir afficher les travaux des enfants, leurs photos. Petits et grands vont se sentir chez eux ! », raconte Nathalie Sagne.

Le Pôle Petite Enfance permet aussi aux deux structures qui l'occupent de mutualiser des moyens et des projets, comme l'explique Nathalie Sagne « Avec le multi accueil, nous partageons la cour dans laquelle nous avons tous les jeux roulants. On peut aussi mutualiser du matériel de motricité. Nous envisageons également d'organiser un concert pour les tout petits début décembre et nous prévoyons d'inviter les collègues du multi-accueil. »



Le point de vue des usagers

Elodie Page, assistante maternelle à Sainte-Florine :

« Avant, on devait laisser la place à la halte garderie les mardis et jeudis alors que maintenant, on a un endroit pour nous. Pour les enfants, c'est mieux aussi d'avoir un repère : ils savent où on va, l'endroit ne change pas. Je trouve que les couleurs sont très sympas et j'apprécie le fait qu'il y ait un coin bébé bien défini. »

Jessica Santarpià, maman de Noelia, 16 mois :

« Je connaissais l'ancienne halte garderie parce que ma fille aînée y était allée. Maintenant, il y a beaucoup plus de place pour les enfants. Tout est à proximité : la cuisine, la salle de bain. Du coup, le personnel perd moins de temps à faire des allers-retours et au final, il a plus de temps à consacrer aux enfants. »

Julie Bernard, maman de Physalis, 14 mois :

« Les locaux sont propres, chaleureux et bien adaptés. C'est lumineux et douillet. Je me suis tout de suite sentie en confiance car le personnel est très avenant et il prend soin de l'enfant comme du parent. Les membres de l'équipe sont vraiment à l'écoute et disponibles. »



Inauguration du pôle enfance jeunesse intercommunale

Vendredi 30 octobre en présence de nombreuses personnalités, Jean-Paul PASTOUREL, président d'AUZON COMMUNAUTE a inauguré les nouveaux locaux accueillant le POLE ENFANCE JEUNESSE INTRCOMMUNALE - Rue Jean CATINOT - à SAINTE FLORINE - (anciens ateliers du Lycée professionnel)

Focus sur une commune

Azérat et sa nouvelle école

Depuis la fin des années 90, cette commune de 285 habitants ne cesse de rénover et réhabiliter son bâti : église du XII^{ème} siècle, fours banaux, lavoir, chapelle, mairie etc. Et dans cette même période, la municipalité s'est dotée de nouveaux équipements comme le multiple rural, la salle des associations ou encore la scène de théâtre de la salle polyvalente. **Au printemps 2014, elle a lancé un nouveau chantier : celui de l'école, qui s'est terminé un an plus tard.**

« C'est la loi sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées qui a donné naissance au projet, raconte Gérard Bonjean, le maire d'Azérat. On devait mettre l'école aux normes avant 2015. A cela s'est ajoutée la réforme des rythmes scolaires : avant, les activités périscolaires se déroulaient dans les salles de cours mais

depuis la réforme, certaines ont lieu en même temps que le soutien scolaire. Il nous fallait donc une salle supplémentaire ».

En effet, avec seulement deux salles, l'école, qui accueille une trentaine d'enfants chaque année, était devenue trop petite. Les travaux ont permis d'ajouter une classe de 66 m² désormais occupée par les écoliers du primaire. « Les enfants travaillent dans de meilleures conditions », commente le maire.

Au-delà de l'agrandissement, la commune a effectué d'autres améliorations : l'ajout d'un couloir sur l'arrière de l'école pour permettre une communication interne, la remise aux normes de l'électricité et du chauffage et le changement du revêtement de la cour. L'école est aussi devenue plus connectée. « Les classes étaient déjà équipées en tableaux interactifs et en ordinateurs mais tout a été mis en réseau. Ainsi, une institutrice peut imprimer des documents à distance avec l'imprimante du couloir sans quitter sa salle », explique Gérard Bonjean.



Un maire prévoyant, qui a choisi de prendre quelques mesures d'anticipation. « Dans les salles de classe, les enfants travaillent sur des ordinateurs portables connectés en wifi mais on peut couper le wifi quand on ne s'en sert pas pour éviter les ondes. Pour l'instant, il n'existe pas de normes dans ce domaine mais on anticipe... »

Si la commune a investi près de 400 000 euros dans ce projet, c'est aussi pour permettre à l'école d'assurer son avenir. « Dans une zone rurale comme la nôtre, il est important d'être aux normes. Ça limite le risque de fermeture de l'établissement. C'est un investissement lourd mais l'école, c'est ce qui fait le dynamisme de la commune », conclut le maire d'Azérat.



LEMPDES

- Tous les week-ends de janvier : foot salle
- 6 et 7 février : foot salle
- 13 février : loto Lempdes Fitness
- 21 février : théâtre avec le club St Verny
- 27 février : loto de l'ESL
- 6 mars : repas dansant, club St Verny

VERGONGHEON

- Samedi 23 janvier : Soirée Théâtre
- Samedi 13 février : Bal de la Saint Valentin du comité des fêtes
- Samedi 5 mars : Carnaval organisé par l'A.P.E
- Dimanche 13 mars : Bourse aux vêtements organisé par le Tennis de table
- Dimanche 3 avril : Chasse aux œufs organisé par l'A.P.E.
- Mercredi 4 et jeudi 5 mai : Fête patronale

CHAMPAGNAC LE VIEUX

30 janvier 2016 : Concours de belote
(Comité des fêtes)

AZERAT

- Club de foot en entente avec AUZON
 - Tripes le 7/02/2016
 - Loto le 27/02
 - Bal le 26/03
- Comité d'animation
 - Théâtre le 30 et 31 janvier 2016
- Associations des parents d'élèves
 - Loto le 20/03/2016
 - Spectacle le 24/06/2016
- Aînés ruraux
 - Loto le 3/04/2016

Nouveauté

Depuis cette année la communauté de communes propose à tous une programmation culturelle

DATE	ANIMATION	LIEU	ORGANISE PAR
12/02/2016	Diffusion du film « HUMAN » de Yann Arthus Bertrand	Salle polyvalente de SAINTE-FLORINE	Bibliothèque de Sainte-Florine
04/03/2016	Spectacle « 42 ^{ème} parallèle » par la Cie EOLIHARPE	Salle des fêtes de VERGONGHEON	Commission Culturelle AUZON COMMUNAUTE
16/04/2016	Ambiance Party - 3 ^{ème} édition	LEMPDES-SUR-ALLAGNON	Accueil Jeune
06/05/2016	Spectacle « Cabaret & Contes » par la Cie Cri de l'aphone	Salle polyvalente de SAINT-HILAIRE	Commission Culturelle AUZON COMMUNAUTE
22/05/2016	ALTI GEEK	Salle des fêtes de VERGONGHEON	Bibliothèque de Vergongheon

Sur la toile...

Le réseau des bibliothèques d'AUZON COMMUNAUTE

- auzon-communaute.c3rb.org : le Portail des bibliothèques d'Auzon Communauté

Le portail permet l'accès au catalogue du fonds documentaire de l'ensemble des bibliothèques d'Auzon Communauté.

- Le catalogue en ligne : permet de chercher un livre dans la base informatique des bibliothèques. Il est indiqué si ce livre est disponible et dans quelle bibliothèque il se trouve.
- Votre espace personnel : les personnes inscrites dans une bibliothèque d'Auzon Communauté peuvent se connecter grâce à leur carte d'adhérent. Depuis cet espace ils pourront réserver un livre, voir et prolonger leur durée de prêt, faire des suggestions d'achat, etc.
- Articles / Actus / Coup de Coeur / Animation / Focus : permet de présenter une sélection de livres, parler des prochaines animations ou faire un article détaillé sur un auteur ou un événement en particulier... Ces rubriques sont mises à jour régulièrement.

- Pages dédiées à la culture sur le site d'Auzon Communauté :

- www.cc-auzon.fr/avril-evenement
- www.cc-auzon.fr/co-voiturage-culturel
- www.cc-auzon.fr/informatisation-des-bibliotheques



PAGE

- Ex :
- Réseau des bibliothèques : www.facebook.com/bibli.auzoncommunaute
 - Saison Culturelle d'Auzon Communauté : www.facebook.com/saison.culturelle.auzonco profil Fb que Médiatrice du livre = www.facebook.com/BettyBookBetty
 - Page Fan Facebook :
 - www.facebook.com/bibli.auzoncommunaute
 - www.facebook.com/saison.culturelle.auzonco



Le compte Instagram du Réseau des bibliothèques : <http://instagram.com/betty.book>



twitter.com/BettybookBetty



Retrouvez les programmes d'activités de tous les accueils de loisirs et de l'accueil Jeunes sur le site d'AUZON COMMUNAUTE : WWW.CC-AUZON.FR